

Formation préalable à la prise de poste Chef de service santé et protection animales

CODE STAGE : NSVAL0039

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

3 jours pour le module en présentiel

Module prérequis e-learning : 1 jour environ

Lieu :

Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – 1 avenue Bourgelat, 69280, Marcy-L'Étoile

Public cible :

Chefs de service SPA et adjoints nouvellement affectés en services déconcentrés

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :

- Agents en poste en DDecPP ou SRAL

- Agents en poste à la DGAL (Référent national gouvernance sanitaire, bureaux de la SDSBEA, etc)

Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

Télé inscription via « Mon Self Mobile »

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

L'évolution constante des outils et des documents de référence tant sur le plan réglementaire que technique ou scientifique dans le domaine de la santé et la protection animale impose une mise à jour régulière du niveau de connaissance des cadres Chefs de service en santé et protection animale. La situation est par conséquent encore plus marquée pour les responsables nouvellement affectés sur ces postes, notamment lorsque ces derniers effectuent une mobilité thématique, c'est-à-dire lorsque leur précédent poste n'était pas en lien avec ces sujets. Actualités sanitaires, nouveaux outils, enjeux de programmation, valorisation des données sanitaires, chronologie des actions à mener, rôle et positionnement des partenaires au niveau départemental, interactions avec le niveau régional et national du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, etc. sont autant de thèmes à appréhender en amont d'une prise de poste pour que celle-ci soit réussie.

LA FORMATION

Objectif général :

Optimiser la prise de poste des Chefs de service "Santé et Protection Animales" (ou adjoints) nouvellement affectés et améliorer l'encadrement technique des équipes dont ils ont la responsabilité.

Objectif module à distance : connaître les missions du CdS SPA, les principaux documents de référence (réglementaires, organisationnels, etc.) et les principaux outils qui permettent d'accéder aux informations (intranet, SIGAL, RESYTAL, ...).

Objectif module en présentiel : comprendre les attendus d'un chef de service SPA à travers des échanges de pratiques, des cas pratiques, et des retours d'expérience.

Objectifs pédagogiques :

Module à distance :

- Comprendre ce qui est attendu par l'administration centrale et un directeur départemental d'un chef de service en santé et protection animale ;
- Connaître et maîtriser la relation DD(CS)PP – acteurs associés (VS, délégués, DGAI et MUS, réseau d'épidémiologie-surveillance etc.) ;
- Connaître les principaux outils mis à disposition et les sources d'informations mobilisables.

Module en présentiel :

- Comprendre les contextes et enjeux des domaines couverts par l'inspection en Santé et Protection Animale ;
- Maîtriser le calendrier type des missions en SPA (conditionnalité, inspections, réunions, enquêtes...), la gestion des données liées à la programmation, au suivi des inspections, et au dialogue de gestion ;
- Savoir où chercher les informations sanitaires importantes ;
- Savoir définir la place de son service au sein de l'environnement administratif départemental.

Contenu :

- Présentation des différentes missions en SPA et de l'utilisation associée du système d'informations ;
- Réglementation et inspections ;
- Pilotage stratégique d'un service SPA ;
- Actualités sanitaires et attentes de l'administration centrale.

Méthodes pédagogiques :

Mallette réglementaire (non substituable à Galatée), présentations numériques, conférences, études de cas et échanges de pratiques, retours d'expérience.

Prérequis :

Module de e-learning